

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avec les collectivités du Doubs, les entreprises et sites stratégiques adoptent la fibre optique.

Mardi 11 juin 2019 matin - Zone d'Activités de Cléron

Trois entreprises de la Zone d'activités de Cléron – DIAMAC, PERRIN et ALBER – disposent désormais d'une connexion en Fibre Optique avec des services de qualité professionnelle. Dans le Doubs, même dans la très rurale vallée du Lison, les entreprises et les industries sont à la pointe du très haut débit et de la digitalisation de leurs activités grâce au « programme FTTE » porté par le Syndicat Doubs Très Haut Débit.

Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté et M. Denis LEROUX, Président du Syndicat Doubs Très Haut Débit et représentant Madame Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs, sont venus saluer sur place, ce mardi 11 juin, tous les acteurs qui ont permis cette nouvelle avancée : les industriels qui maintiennent leurs activités en milieu rural, les élus et leurs collectivités, les professionnels des travaux publics et des télécoms qui construisent et exploitent les réseaux publics, les nombreux partenaires institutionnels et financeurs.

En effet, pour rester concurrentielles dans un environnement économique de plus en plus numérisé, les entreprises locales ont pu compter sur un investissement public massif en direction des infrastructures numériques.

C'est le Département qui a pris l'initiative dès 2010 d'un grand programme de fibrage de l'ensemble du territoire. Il a été rapidement rejoint par toutes les intercommunalités du Doubs, dont celle de Loue-Lison à laquelle appartient Cléron, avec lesquelles a été créé le Syndicat Doubs Très Haut Débit en 2013, bras armé de ce chantier de déploiement optique qui doit s'achever en 2022, soit 120 000 lignes à construire en moins de 10 ans pour 200 M€ d'investissement. A ce jour, 45 000 lignes ont d'ores et déjà été déployées.

À l'occasion du printemps des territoires le 6 juin dernier à Paris, Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs, a rappelé que le Doubs est, depuis toujours, un département d'innovation. « *Nous sommes parmi les plus avancés de France sur le très haut débit. Ce déploiement est d'abord une décision politique, celle de notre projet C@P25, construire, aménager, préserver, agir pour l'équité territoriale en luttant contre la fracture numérique. C'est donc une priorité, le très haut débit étant un enjeu majeur pour le développement économique de nos territoires* ».

Le Syndicat Doubs Très Haut Débit a lui-même pu compter sur les financements complémentaires de l'Etat dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, mais également de la Région qui soutient très fortement les projets d'aménagement numérique en général, et le fibrage des sites stratégiques en particulier.

Ce programme d'équipement du territoire répond à des besoins vitaux des entreprises. « *Avec l'arrivée de la fibre optique, c'est tout un nouveau mode de fonctionnement qui s'ouvre à nous* » explique Myriam MARECHAL, Co-dirigeante de la Société DIAMAC. « *Echanges plus rapides, connexions sécurisées des matériels, vidéosurveillance, visioconférence, avec toujours la possibilité d'adapter le débit en fonction des besoins liés aux nouvelles applications qui seront mise en place. Par exemple, avec nos fournisseurs, nous avons immédiatement mis en place un système de protection de nos données qui nous garantit un plan de reprise d'activité immédiat en cas de dommages ou même de piratage.* »

Au regard de ces enjeux, il est indispensable de convaincre les entreprises encore hésitantes de s'engager dans la transition numérique. Denis LEROUX lance « *un appel de Cléron aux entreprises : osez la fibre ! Profitez du potentiel de croissance que vous apportent les débits, la qualité du réseau et surtout les services associés à la fibre ! Prenez le temps de vous faire conseiller par notre exploitant et l'ensemble de ces opérateurs du marché professionnel ultradynamiques et souvent locaux qui animent ce secteur et qui sauront répondre à vos besoins !* ».

Madame DUFAY est sur la même longueur d'onde. « *En Bourgogne-Franche-Comté, la transformation numérique est engagée. Le raccordement au Très Haut Débit de sites stratégiques comme ici à Cléron en fait partie. Là où c'est nécessaire, il faut de l'agilité pour aller plus vite et ne pas pénaliser les entreprises, les sites touristiques, les lycées, les maisons de santé... Nous avons aidé déjà 20 sites stratégiques à se raccorder au Très Haut Débit, dans le Doubs, mais aussi en Haute-Saône, et bientôt dans le Jura et la Nièvre.* ».

Pour être raccordé à la fibre dans les ZAE ciblées :

A l'intérieur des zones économiques concernées, les entreprises doivent se rapprocher des opérateurs professionnels actifs sur le réseau du Doubs qui chiffreront leurs offres intégrant le coût du raccordement (liste sur <https://www.doubs-thd.fr/le-projet-très-haut-debit/operateurs>).

Les sites hors ZA peuvent faire l'objet d'une étude à la demande sachant que tous les acteurs s'efforcent de réduire l'effet barrière tarifaire à l'entrée.

L'effort des collectivités en chiffre

- 200 M€ d'investissement au total, dont 45 M€ HT et 28,5 M€ HT respectivement déjà engagés pour les phases 1 (2014-2018) et 2 (2018-2021) du programme
- Le Département du Doubs est engagé à hauteur de plus de 30 M€ (dont 7 M€ pour la seule année 2019)
- Les 18 Communautés de communes et d'agglomération cotisent à hauteur de 10 € par an et par habitant pendant 15 ans (soit environ ~ 2 M€ par an)
- La Région Bourgogne Franche-Comté a déjà contractualisé 20,5 M€ de subventions avec le Syndicat
- L'Etat a conventionné pour 31 M€ à ce jour

En savoir plus sur le programme « FTTE » :

Le programme dit « FTTE » mis à l'honneur ce jour est un volet spécifique appartenant à la Phase 2 du projet Très Haut Débit du Doubs. Il est dédié à la fibre « entreprises et sites stratégiques » dans les Communautés de communes des Portes du Haut Doubs et une partie de Loue-Lison.

Plus précisément :

- *Il permet de fibrer les professionnels en attendant les déploiements grand public en 2021-2022.*
- *Le programme FTTE représente à ce jour 4,5 millions d'euros HT d'investissement engagés.*
- *Les études et travaux sont actuellement avancés à hauteur de 80% du projet, pour une fin prévue en octobre prochain.*
- *Le réseau permet déjà à une vingtaine de sites stratégiques, dont la ZA de Cléron, de bénéficier de services sur une infrastructure fibre optique dédiée et sécurisée.*
- *De plus, les câbles optiques déployés constitueront la trame principale du futur réseau FTTH (= fibrage grand public), programmé sur ces secteurs dans la cadre de la phase 3 entre fin 2021 et fin 2022.*

En savoir plus les porteurs du réseau Très Haut Débit du Doubs

A propos du Département du Doubs

D'une superficie de 5 233 km², le département du Doubs compte 527 770 habitants.

Il assure des services de proximité dans les domaines du secteur social et du médico-social, de l'éducation ainsi que de l'aménagement et du transport.

Le Département du Doubs est pilote dans le déploiement du très haut débit sur son territoire à travers le SDDAN (Schéma Directeur Départemental de l'Aménagement Numérique).

www.doubs.fr

A propos du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit

Créé en 2013 suite aux décisions prises dans le cadre de l'élaboration du SDDAN, ses membres sont le Département et désormais tous les EPCI du Doubs (communautés de communes et d'agglomération). Sa mission principale est d'apporter la fibre optique les zones rurales du Doubs soit 80 % du territoire et 40 % de la population et des entreprises. Prévu au départ en 2027, la complétude des déploiements a été ramenée à 2022 avec l'actualisation du SDDAN en 2018.

Le Syndicat est donc un outil essentiel à la fois de la cohésion territoriale et de la transition numérique du Doubs qui porte le plus grand chantier d'infrastructures départemental de la décennie.

À propos de Doubs La Fibre

Afin d'assurer la commercialisation, l'exploitation et la maintenance de ce réseau, le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit est accompagné par la société Doubs La Fibre, filiale du Groupe Altitude Infrastructure qui est un opérateur spécialisé dans les réseaux d'initiative publique.

Le réseau compte d'ores et déjà plus de 7 000 abonnés à la fibre grâce à des opérateurs régionaux et alternatifs présents ayant fait confiance dès l'origine au réseau du Doubs, tandis que deux acteurs d'envergure nationale commercialisent leurs services depuis quelques mois. Il desservira d'ici fin 2022 au plus tard 120 000 foyers et entreprises en fibre optique, soit l'intégralité des zones rurales du département, en complément des déploiements en cours dans les zones AMII.

www.doubs-thd.fr



De gauche à droite : Myriam MARECHAL, codirigeante de DIAMAC ; Marie-Guite DUFAY, Président de la Région Bourgogne Franche-Comté ; Lionel ANSELMO, Vice-président du groupe Altitude Infrastructure ; Denis LEROUX, Vice-président du Département et Président du Syndicat Doubs THD ; Jean-Marie DONEY, Maire de Cléron ; Philippe MARECHAL, Vice-président et Délégué syndical de la CC Loue-Lison ; Jean-Louis CHAUVIN, Directeur du Syndicat Doubs THD ; Jean-Claude Grenier, Président de la CC Loue Lison